

COMPTE -RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2014

Membres présents

Enseignantes : Anaïs Mérault, Christine Oriola, Catherine Terrom, Valérie Marquier (directrice)

Elus / représentants des municipalités : Jérôme Auroux (président du Sivom), Muriel Moreau (déléguée Sivom en charge des affaires scolaires), Valérie Pinel (1^{ère} adjointe mairie de Lasserre), Fanny Troussicot (adjointe mairie de Pradère-Les-Bourguets)

Parents délégués : Julie Brusq, Nicolas Borde, Valérie Clavel (suppléante), Sandra Laboucarie (suppléante)

Excusé : Mr Lombardo (IEN circonscription de Colomiers), Cacciuttolo Laura (responsable CLAE école maternelle), Bernadette Milhès (élue Mairie Mérenvielle)

Ordre du jour :

- **ALAE :** point sur les effectifs et la fréquentation.

Le matin : 13 enfants, midi : 70 enfants et le soir : 30.

Pas de départ à 16h30. Les départs commencent à 17h15 jusqu'à 17h45. Ensuite, il reste la moitié des enfants qui partent petit à petit jusqu'à 18h15.

Les projets et le fonctionnement ont été présentés lors des réunions de classe. Il y a eu une réunion de présentation à Lévignac le 2 octobre (5 parents de l'école maternelle).

- **Effectifs pour la rentrée 2014**

24 PS, 33 MS et 28 GS. Les élèves sont répartis en 3 classes : PS-MS (12+16 Mme Marquier), PS-MS (12+17 Melle Mérault et Mme Oriola), GS (28 Mme Terrom)

- **Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015**

D'après les listes de naissance des différentes mairies, il y aurait 22 élèves de Lasserre, 5 de Mérenvielle, 14 de Pradère et aucun de Sainte Livrade. Soit un total de 41 enfants entrant en Petite section. Ces listes ne tiennent pas compte des mouvements de population et ne sont donc pas totalement fiables. Il faut ajouter les futures MS (24) et GS (33). Donc un total prévisionnel de 98 élèves. Le seuil d'ouverture est à 97.

Proposition de M. Moreau : faire une information sur le site des mairies, dans le journal local pour inciter les parents d'enfants nés en 2012 susceptibles d'être scolarisés, de se manifester auprès de la directrice de l'école maternelle.

- **Nouveaux rythmes scolaire :** retours des enseignants

Le premier bilan sur une courte période est que le fait de disposer de 5 matinées est très appréciable : les élèves sont plus disponibles le matin. En PS, le fait de raccourcir les après-midis ne se ressent pas (dû à la sieste) ; en MS, les élèves ont le temps de faire un atelier, à condition de les réveiller entre 14h45 et 15h00 (la sieste est donc un peu courte pour certains élèves) ; en GS, il n'y a pas assez de temps l'après-midi pour tout faire. Dans l'ensemble, les enseignantes trouvent les élèves fatigués. Les parents notent une grande fatigue de leurs enfants.

- **Récréation des GS (Cathy)**

Les élèves ont une vraie récréation le matin ; l'après-midi est raccourcie, il y a un temps de motricité $\frac{3}{4}$ d'heures. Il reste peu de temps pour faire une vraie récréation l'après-midi, sans compter sur le temps d'habillage, d'hygiène, de déplacement, puis de déshabillage, retour en classe...

Il est possible de demander à l'Alae de réfléchir, pour les GS, à l'organisation du temps de goûter à partir de 16h05 : pourquoi ne pas proposer aux enfants un temps de « décompression » avant de s'asseoir à nouveau autour d'une table pour goûter.

D'autre part, l'équipe enseignante souligne que leur hiérarchie les invite à réfléchir sur ce temps de récréation et son utilité en raison du raccourcissement des après-midis.

- **Classe à double niveau** : retour des enseignantes

Pas de retour particulier. Les enseignantes ont l'habitude des classes à double niveau. Les effectifs importants en moyenne section ne permettaient pas de laisser ensemble autant d'élèves, avec à côté une classe avec un effectif très bas. Ce choix a donc été fait par l'ensemble de l'équipe enseignante, pour le bien-être des élèves.

Cette organisation a été présentée et expliquée en réunion de rentrée dans les 2 classes concernées. Les maîtresses précisent que les PS font des apprentissages de PS, et MS des apprentissages de MS. Les 2 classes ont des projets communs, des préparations communes. Les enseignantes invitent les parents inquiets à venir les rencontrer.

- Consultation nationale concernant les **projets de programmes pour la maternelle**

Elle a été imposée par l'Education nationale le mercredi 1^{er} octobre. Les enseignantes se sont donc réunies à l'école pour prendre connaissance du projet de programmes pour l'école maternelle. Pour l'instant, comme son nom l'indique, il ne s'agit que d'un « projet ». Rien n'est définitif ; les enseignantes ont fait remonter leurs remarques.

- **APC** : organisation des APC et facturation AIC

APC les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 13h55 pour la période 1. Période 2, mêmes horaires, mais les lundis, mardis et jeudis. Sur ces deux périodes les élèves de GS sont invités. Les parents sont informés via le cahier de liaison avant chaque vacance. Il n'y a pas de lien avec la facturation de l'AIC puisque ce temps est pris en charge par les enseignantes (compté dans le service des enseignantes) ; c'est un temps d'enseignement supplémentaire pour les élèves qui en ont besoin.

C'est plus un problème général de facturation du temps Alae qui est soulevé. Le Sivom répond qu'il entend la demande des parents sur ces points (facturation par tranche, temps d'accueil et de repas du mercredi), mais pour l'instant il ne peut donner de réponse. La seule chose qui est dite c'est qu'une restructuration du Sivom est prévue ; des décisions importantes en découleront. Les tarifs ne seront pas modifiés jusqu'à la fin de l'année civile 2014. En ce qui concerne les changements de tarification, un bilan financier du Sivom va être effectué, en fonction de quoi une augmentation des tarifs pourra avoir lieu si cela est nécessaire.

- **Calendrier scolaire** : jours fériés/ponts, rattrapage

Il y a eu une note interne de l'Inspection académique concernant le rattrapage du pont de l'Ascension. Cette note était une proposition non définitive. Dès que cela sera validé et officiel, une information aux familles sera faite dans le cahier de liaison. A noter dans vos agendas et calendriers, il sera difficile pour la directrice de faire un rappel.

- **Loto** : implication de l'école

Les enseignantes, ainsi que les Atsems, se sont toujours montrées disponibles pour cette soirée-là. Cette manifestation repose sur le bénévolat des parents pour récolter des fonds qui pourront amener des améliorations aux projets proposés aux élèves. Toutes les sorties sont gratuites et le resteront tant que la coopérative scolaire le permettra. De son côté, l'équipe enseignante mène des actions ponctuelles dont elles ont l'entière charge de l'organisation afin d'alimenter l'apport de subventions à la coopérative scolaire.

Pour les parents élus, ce point était à l'ordre du jour du conseil d'école afin de tenter de mobiliser et d'impliquer au maximum tous les parents de l'école : le loto ne peut se faire que par l'implication et la participation de tous les parents d'élèves. C'est une manifestation très importante pour alimenter la coopérative scolaire.

- **Coopérative scolaire** : point financier

La Coopérative présentait un excédent de 2083,06€ à la rentrée scolaire.

Achats faits dans différentes classes : 165,74 € + adhésion OCCE (organisme de gestion des coopératives scolaires) de 206,12 €. Total des dépenses: 371,86 €

Participation volontaire des parents : 1249 €. 46 familles sur 77 ont participé. Proposition de refaire un rappel au mois de janvier.

Solde au 16/10/2014 : 2960,20 €

- **Règlement intérieur** : voté à l'unanimité.

- **Projet d'école** : intitulé **observer découvrir, dire, échanger** (2014 à 2018)

3 axes :

- S'exprimer dans un langage mieux structuré en articulant correctement.
- Découvrir le monde : découvrir le cycle que représente la naissance, la croissance, la reproduction... (réalisation d'un élevage ou de plantations)
- Education artistique et culturelle : développer une culture commune pour tous les élèves.

Questions pour le SIVOM :

- Organisation **si ouverture de classe** en septembre 2015 : locaux, ATSEM

Le Sivom, par l'intermédiaire de Mr Auroux, n'a pas d'information particulière à donner. Une réflexion est entamée concernant les différents locaux du Sivom (création d'une commission) : RAM et CLSH de Lévignac, écoles et cantine. La cantine sera récupérée pour mettre aux normes (handicapé) le secrétariat de la mairie de Lasserre (échéance fixée début d'année 2015). Des travaux sont envisagés, avec évidemment un impact sur l'ouverture d'une 4^{ème} classe. Le Sivom souhaite que soit ouverte une réflexion globale sur ces structures, avec le souci de réaliser des investissements qui s'inscrivent dans la durée et éviter le « bricolage » d'une remise en état par-ci par-là. Pour l'instant, l'école dispose d'un préfabriqué (côté ancienne élémentaire), qui pourra être utilisé avec certainement une remise en état à réaliser. Mr Auroux insiste sur la recherche d'une solution durable dans le temps avec une réflexion en profondeur afin de dépenser mieux.

Poste d'Astem supplémentaire : Mr Auroux précise que s'il faut une personne en plus pour le bien-être des enfants, elle sera affectée. Il émet une réserve quant à l'ouverture d'un poste d'Atsem qui ne se justifierait plus si les effectifs venaient à diminuer. En ce qui concerne l'animation, c'est un service offert aux parents, mais l'école reste une priorité pour le Sivom. Si des économies doivent être prévues, elles ne le seront pas au détriment des écoles, donc pas de réduction au niveau du personnel éducatif.

- Disparition cette année d'une salle d'activité pour créer le deuxième dortoir, quelle solution ?

Il s'agit là d'une décision de l'équipe pédagogique, qui avait déjà été mise en place l'année dernière. Les enseignantes souhaitent respecter au mieux le rythme des élèves et favoriser le repos nécessaire pour certains. Pour le moment les élèves de petite et moyenne section dorment, à part 3 ou 4 enfants. La nécessité de 3 dortoirs est donc inévitable et ce jusqu'à ce que moins d'élèves en aient besoin.

L'organisation pédagogique de l'école appartient à l'équipe pédagogique.

- **Hygiène et ménage** : repos des enfants sur tapis.

Aucun enfant ne se repose sur des tapis ; tous sont couchés dans des dortoirs dans lesquels les chaussures ne sont pas utilisées.

Problème sous jacent : pas d'aspirateur pour le ménage. Mme Moreau propose de revoir le matériel et le protocole. Mme Pinel précise qu'en maternelle il n'y a pas de règles ni de cahier des charges pour le ménage.

- **Cantine scolaire et travaux** envisagés. Fin de l'année civile 2015 plus de cantine au rez de chaussée de la mairie. Si les travaux peuvent être faits pendant l'été, ce serait bien, mais cela paraît juste au niveau du temps.

- **Accès de l'école** : ouverture/fermeture des portails en fond de cour.

Le plan Vigipirate vigilance a été mis en place ; les clauses sont les mêmes que pour l'ancien plan Vigipirate rouge. Il est nécessaire de mettre en place une surveillance de tous les accès de l'école. Cette surveillance est effectuée par les Atsems mais la multiplicité des entrées de l'école fait qu'il ne reste plus qu'une seule Atsem disponible sur le temps d'accueil pour les 3 classes. Ce fonctionnement est gênant puisque la mission première des Atsems est l'assistance au personnel d'enseignement pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants. Sur le temps d'accueil, elles ne peuvent donc plus aider le personnel enseignant, cela gêne réellement si un enfant est malade, ou a simplement besoin d'aller aux toilettes. Vu le peu de personnes utilisant ces entrées (8 au maximum) il semble peu pertinent de les laisser ouvertes. L'école n'est donc plus en mesure de laisser ce portail ouvert, car les maîtresses perdent en qualité d'accueil. Il est rappelé que dans les écoles il n'y a toujours qu'une seule entrée. Cette entrée correspondait à une entrée élémentaire qui n'est plus là. Nous constatons que la possibilité de se garer sur le parking de la salle du temps libre, n'est pas utilisée par les parents et cela ne désengorge en rien l'accès à l'école maternelle par la rue Maurice Aribaut.

Problématique du bus qui dépose les enfants à l'école maternelle et bloque la circulation : Mme Moreau rappelle que le circuit du bus avait été changé à cause des travaux chemin d'Emplume. Elle propose de remettre l'arrêt du bus sur la place de la salle du temps libre. Pour cela, il faut faire une demande auprès du conseil général pour changer à nouveau le circuit du bus et revenir à la situation initiale (avant travaux). Le Sivom et les parents élus partagent le point de vue des enseignantes et le conseil d'école prend la décision de fermer ces portails avec prise d'effet dès la rentrée des vacances de Toussaint. Une information sera faite aux parents par le biais du cahier de liaison.

- Problématiques de **sécurité routière** Rue de Gex, Chemin d'Emplume (pour les 2 écoles) et rue Maurice Aribaut

Les parents élus notent eux-mêmes un réel manque de civisme des parents d'élèves qui roulent vite sur la rue du Gex et le chemin d'Emplume. Mme Moreau précise que la mairie de Lasserre a prévu de réaliser des travaux d'aménagement des trottoirs, afin d'éliminer les trottoirs en herbe et remettre en stabilisé (budget 2015). L'agrandissement des trottoirs n'est pas envisagé car cela suppose des travaux très onéreux pour pouvoir répondre à de nouvelles normes.

- **Facturation des mercredis** et de l'**ALAE** du soir

Le Sivom a rencontré les délégués de la FCPE, Mr Auroux entend les demandes des parents qu'il fait remonter auprès de la directrice du service animation. Une rencontre doit avoir lieu pendant les vacances. Ce dossier sera évoqué et d'autres également : quelles contraintes rencontre le CLSH ? quels horaires pour récupérer les enfants ? nombre d'enfants à la restauration ? capacité d'accueil de la restauration sur ce site ?

Les parents évoquent la possibilité d'un système de garderie sur les communes des écoles. Ce point sera renvoyé sur la commission du sivom qui fait le point sur les locaux.

Quant à la possibilité de garder une cantine sur Lasserre le mercredi, cela implique d'avoir à disposition le personnel ce qui n'est pas le cas.

Clôture du conseil d'école à 20h15